

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 14 janvier 2021	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 622-7870	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respect lors de la visite.
- Les coordonnées de la nouvelle mentore ont été données à la directrice.
- Les recommandations de la santé publique pendant la pandémie COVID sont respectées par l'établissement.
- Les locaux sont invitants et sécuritaires, le matériel est en quantité suffisante et varié.
- L'utilisation du curriculum éducatif francophone est présente dans chacun des locaux, l'intérêt des enfants est suivi et connu des éducatrices.

original signé par  
Rachelle Roy Arseneau

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Stacey Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date